



UNION EUROPÉENNE

OSCE Conseil permanent N° 1199 Vienne, le 1^{er} novembre 2018

Déclaration de l'UE à la suite de l'attaque de Pittsburgh

L'effroyable attaque survenue le 27 octobre à Pittsburgh démontre hélas que l'antisémitisme, avec d'autres formes de racisme, est un fléau de la plus grande actualité à travers les pays de l'espace OSCE. L'Union européenne exprime ses sincères condoléances aux familles et amis de ceux qui ont été frappés par cette attaque, ainsi qu'aux autorités américaines. Nous sommes solidaires en ce moment douloureux avec les membres de la communauté de la synagogue de Pittsburgh ainsi qu'avec toutes les personnes appartenant à des communautés juives dans le monde. Nous exprimons également nos sincères condoléances aux familles et amis des deux personnes tuées à Jeffersontown, dans le Kentucky, le 24 octobre. D'après ce que nous comprenons de l'enquête, ces meurtres pourraient être des crimes de haine.

L'Union européenne réaffirme sa forte condamnation de l'antisémitisme et du racisme ainsi que de toute incitation à la haine et la violence. Nous avons fait l'expérience sur notre continent des conséquences dévastatrices et impardonnables de l'antisémitisme et de la haine qui ne pourront jamais être oubliées et devront toujours nous rappeler à nos responsabilités.

Dans ce contexte, nous avons le devoir d'informer et d'éduquer les générations futures de façon à renforcer notre combat contre l'antisémitisme, ainsi que contre toutes les formes de discrimination. La violence verbale, l'outrance, la menace personnelle ou à l'égard de membres de communautés ne sauraient avoir leur place dans le débat public et les sociétés démocratiques.

Pour y parvenir, l'OSCE a développé au fil des années un corpus d'engagements important. Nous soutenons pleinement le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE qui jouit d'un mandat fort en matière de lutte contre l'antisémitisme et les crimes de haine.

L'Union européenne ne relâchera pas ses efforts pour protéger la liberté de religion ou de conviction, partout où elle sera remise en question ou attaquée, ainsi que pour lutter contre l'antisémitisme, le racisme et l'intolérance.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, la Géorgie, Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.